

# CERTIFICAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Ce document fournit des informations utiles sur la performance énergétique du bâtiment (PEB). Des explications et informations complémentaires plus détaillées figurent dans les pages suivantes.



Logement de la Région Bruxelles-Capitale  
Rue de la Région 100, 1000 Bruxelles

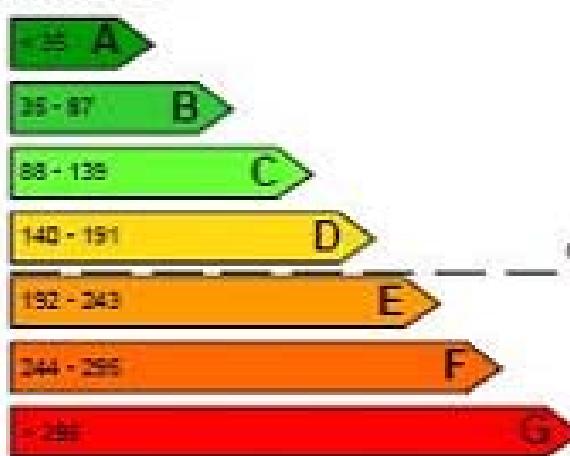
Superficie: 171 m<sup>2</sup>

Certificat PEB valide jusqu'au: 07/01/2021

1

## Performance énergétique du bâtiment

Très économique



Performance énergétique moyenne en Région de Bruxelles-Capitale

Très énergivore

Consommation par m <sup>2</sup> [en kWhEP/m <sup>2</sup> /an]	447
Consommation totale [en kWhEP/an]	76.271

2

## Emissions CO<sub>2</sub>

Emissions annuelles de CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup> [kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an]

PEU

BEAUCOUP

96

3

## Recommandations

Les 3 premières recommandations pour améliorer la performance énergétique sont:

1. Isoler la (es) toiture(s) plates.
2. Installer un système de ventilation permettant la ventilation contrôlée du logement.
3. Isoler les conduites de distribution du chauffage central dans les espaces non chauffés au moyen de produits adaptés.

Retrouvez plus de détails et d'autres recommandations dans les pages suivantes.

4

## Informations administratives

Certificat délivré le: 07/01/2021

Affiliation:

Habitation individuelle

Certificat PEB n°: 20110107-0000000000040143

Oui  Non

Présence d'une attestation de réception du système de chauffage:  
*(Si oui, est-elle conforme?)*

Présence d'un rapport de diagnostic:

Coordonnées du certificateur PEB:

Nom: Système bruxelaarder

Société:

Nom du diagnostic: